RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur

Commune de 67580 MERTZWILLER.

Adresse : ……17 RUE DE LA LIBERTE

……

Représentant du Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de la commune de Mertzwiller, Jean KLIEBER

Objet du marché

Fourniture de gaz naturel et des services associés

Remise de l'offre

Date limite de réception des offres : le VENDREDI 04 DECEMBRE 2026 à 13 h 00.

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché cadre concerne la fourniture de Gaz et son acheminement sur le réseau ainsi que les services associés, en vue de pourvoir aux besoins de gaz naturel des sites/Points De Livraison décrits aux BPU.

La mise en concurrence concerne la partie fourniture, les points suivants ne rentrent donc pas dans le champ de la mise en concurrence :

les Certificats de Production de Biogaz (CPB) ; voir paragraphe correspondant

2. ETENDUE DE LA CONSULTATION

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique. Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse à l'issue d'une mise en concurrence.

Le dossier de consultation est constitué des pièces suivantes :

- ATTRI 1 en tant qu'Acte d'Engagement (AE).
- le présent Règlement de Consultation, (RC).
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).
- les Bordereaux des Prix Unitaires (BPU).

3. DUREE DE LIVRAISON

La durée de livraison du marché est de 12 mois soit du 01/01/2027 au 31/12/2027.

4. DECOMPOSITION EN LOTS

Le présent marché n'est pas alloti. Il porte sur la fourniture de gaz naturel et les services associés pour 9 points de livraison de la Commune de Mertzwiller

5. VARIANTES, OPTIONS

Le soumissionnaire indiquera dans le BPU le prix supplémentaire en €/MWh PCS d'une fourniture 100 % biométhane.

6. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

L'offre devra être **remise le VENDREDI 04 DECEMBRE 2026 à 13 h 00** avec une durée de validité le même jour jusqu'à 16h30. Soit un délai de validité des offres fixé à 3 heures 30 minutes à compter de la date et heure limite de remise des offres.

Cette durée limitée est justifiée par la volatilité des marchés de l'énergie.

7. GROUPEMENTS D'ENTREPRISE

Les groupements momentanés d'entreprises sous forme solidaire ou conjointe sont autorisés. Quelle que soit la forme du groupement, un mandataire est désigné. Le mandataire est, dans tous les cas, solidaire de chacun des membres du groupement pour les obligations contractuelles en ce qui concerne l'exécution du marché.

8. CONFIDENTIALITE

L'attention du candidat est appelée sur l'engagement de confidentialité souscrit à l'occasion du dépôt de sa candidature et de son offre.

9. DOSSIER DE CONSULTATION

9.1 Mise à disposition du dossier de consultation

Le dossier de consultation est envoyé gratuitement en un exemplaire à chaque candidat qui en fait la demande auprès de :

Commune de MERTZWILLER.

Adresse : ……17 RUE DE LA LIBERTE ……

Code postal : …67580… Commune de : …MERTZWILLER….

Adresse mail : … compta@mertzwiller.fr

9.2 Dossier à produire par les candidats

Les candidats doivent produire les pièces suivantes rédigées en français, complétées, datées et signées par une personne habilitée à engager l'entreprise :

Pièces de candidature administratives :

- La lettre de candidature DC1
- Le formulaire DC2 actualisé,

Ou remplacé par le document type DUME

- Mention du placement en redressement judiciaire, le cas échéant
- La délégation de pouvoir pour le délégataire de l'entreprise.
- Les pièces prévues aux articles R1263-12, D8222-7 ou D8254-2 à D8254-5 du Code du travail concernant les entreprises établies à l'étranger ou les entreprises employant des salariés étrangers.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile valide, précisant l'étendue des garanties
- Un extrait Kbis datant de moins de 3 mois,
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales :
- Un certificat fiscal, justifiant du paiement de la TVA et de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés,
- Un certificat attestant de la régularité de la situation du candidat au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (pour les entreprises > à 20 salariés).
- L'attestation de vigilance Urssaf datant de moins de 6 mois *(NB : Le titulaire devra fournir une attestation à jour)*
- Le chiffre d'affaires des 3 dernières années, disponibles.
- La copie de l'autorisation de fourniture de gaz ou copie de la demande d'autorisation délivrée par le ministère, en cours de validité, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.
- Des références et/ou des attestations de capacité pour des prestations similaires à la présente consultation (nature et durée) avec indication des coordonnées d'un contact (recommandé).

Pièces techniques de l'offre

Les pièces techniques de l'offre doivent être **dûment remplies, complétées, datées et signées par une personne habilitée, sans ajout, rature ou surcharge.**

Un mémoire technique détaillant notamment :

-La relation commerciale proposée :
• Un descriptif du suivi d'exécution personnalisé de la relation commerciale
• Un descriptif des relations avec le gestionnaire de réseau
• Un modèle de rapport annuel
-Les modalités de gestion du marché :
• Une note détaillant les moyens mis en place par le fournisseur pour garantir la conformité des factures.
• Les moyens mis en place pour corriger les éventuelles erreurs de facturation.
• Les fonctionnalités de l'agence en ligne.
• Le descriptif sur le service d'optimisation.
• Les services sur la fourniture de gaz.
Le Bordereau de Prix Unitaires (BPU).

Unité monétaire : Les candidats sont informés que la personne publique conclut le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s) (€).

Le pouvoir adjudicateur pourra demander, aux candidats de compléter leur dossier de candidature des pièces ou informations absentes ou incomplètes, dans un délai de 10 jours francs à compter de sa demande dans les conditions prévues par le Code de la commande publique.

9.3 Conditions d'envoi des propositions

Les propositions devront parvenir en langue française à la Commune par voie dématérialisée via la plate-forme « Alsacemarchéspublics ». « https://alsacemarchespublics.eu/entreprise».

Une copie de sauvegarde pourra être transmise par voie électronique à l'adresse mail : ……compta@mertzwiller.fr

Pour VENDREDI 04 DECEMBRE 2026 à 13 h 00

Les propositions seront remises :

Pour les modalités pratiques de constitution et de transmission électronique des plis, le candidat devra se conformer aux dispositions du présent règlement.
Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

9.4 Dépôt par voie dématérialisée

Le candidat est vivement invité à parcourir l'ensemble des dispositions de cet article avant d'entreprendre une réponse au format électronique.

Formats des documents

En cas de transmission de réponse par voie électronique, pour la candidature comme pour l'offre, les documents fournis doivent être dans l'un des formats suivants, sous peine d'irrecevabilité de l'offre :

- Portable Document Format (Adobe .pdf),
- Excel (formats : .xls ; .xlsx, xlm)
- Applications bureautiques (msword .doc, msexcel .xls, powerpoint .ppt, opendocument .odt, odc, odp),
- Données avec séparateurs (.csv),
- Image (formats gif, jpeg, png)

Il est conseillé de transmettre les documents de réponses dans le format initialement reçu lors de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de convertir ultérieurement les formats des données et des pièces du marché dans lesquels ont été encodés les fichiers afin d'en assurer leur lisibilité.

9.5 Types de certificat

Les offres électroniques peuvent porter une signature électronique permettant d'identifier l'entreprise candidate et d'authentifier le signataire. Il est de la responsabilité de l'entreprise de se procurer un certificat électronique afin de signer électroniquement sa candidature et le cas échéant, son offre.

Conformément au code de la commande publiqueallotis, les types de certificat acceptés sont référencés par l'Etat sur le site Internet suivant : http://references.modernisation.gouv.fr/
Le Pouvoir adjudicateur informe que la date retenue pour constater la réception des plis est la date et heure de TELECHARGEMENT DES PLIS SUR LE SITE CONCERNES.

9.6 Signature du marché

Dans l'immédiat, la mise en œuvre au niveau du coordonnateur de la dématérialisation de la procédure de passation des marchés s'arrête au stade de la réception des dossiers de candidature et d'offre ; les candidats s'engagent à accepter éventuellement la signature manuscrite du marché sur un format papier.

Copie de sauvegarde

Le candidat dispose de la faculté d'envoyer une copie de sauvegarde de sa réponse électronique.
La copie de sauvegarde pourra être envoyée par mail ou porté à l'adresse postale de la collectivité. Soit sur support physique électronique, ou sur support papier.
Cette copie doit comporter obligatoirement la mention lisible, « copie de sauvegarde - marché relatif à la fourniture de gaz naturel et services associés».
Les documents figurant sur ces supports doivent respecter précisément les exigences du présent Règlement et être revêtus de la signature électronique ou manuscrite pour les documents dont la signature est obligatoire.

10. CRITERES DE JUGEMENT

10.1 Jugement des candidatures

Il aura lieu dans les conditions prévues aux marchés publics et selon les critères pris en compte que sont les capacités professionnelles (notamment les références disponibles), financières et techniques et leur adéquation au présent marché.

A l'issue de l'analyse des candidatures et des offres le titulaire du marché sera désigné par le coordonnateur.
Les candidats non retenus seront informés par courrier électronique.
Le candidat retenu se verra envoyer la notification signée par le coordonnateur.

Evaluation de la note technique pour valeur : 40%
Critère 1 pour 20% : Organisation et qualité de la relation commerciale
Pertinence du suivi d'exécution personnalisé 10%
Relation avec le gestionnaire de réseau 5%
Modèle du rapport annuel 5%

Critère 2 pour 20% : Modalité de gestion du marché
Moyens mis en place chez le fournisseur pour garantir une facturation conforme 5%
Moyens et délais mis en place pour traiter les erreurs de facturation 5%
Fonctionnalités de l'Agence en Ligne 5%

Optimisation des composantes d'acheminement 5%

Evaluation de la note financière pour valeur : 60%
Coût unitaire global exprimé en euros hors TVA, hors taxes, charges et contributions par MWh consommé, sur la période de livraison demandée.

11. AUTRES RENSEIGNEMENTS

11-1 Modification du cahier des charges
Le coordonnateur se réserve la possibilité d'apporter, au plus tard 6 jours avant la date fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

11-2 Personnes à contacter

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, s'adresser à :
Commune de : …MERTZWILLER…….

Adresse : **……17 RUE DE LA LIBERTE……**

……..

Renseignements administratifs auprès de : …Fabienne GRASSER.. mail : ……compta@mertzwiller.fr

Renseignements techniques auprès de : ……. mail : ……..@.....

Fait en un original, à MERTZWILLER, le 23 novembre 2026

La personne habilitée à engager le(s) **Titulaire**(s)

A ……., le ……

(nom du titulaire, fonction, signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé» et cachet de la société).